Dans le Nouveau-Brunswick, les réserves sont plus grandes et de plus de valeur que dans la Nouvelle-Ecosse, et paraissent avoir été mieux protégées. Cependant, une grande quantité de bois de construction en a été enlevée sous un système de coupes qui n'a que peu ou point produit de revenu pour un placement permanent. Une plus grande vigilance fera que ces bois seront d'un meilleur rapport, et il est à espérer que par l'encouragement de l'instruction et une direction plus directe et plus virile que celle exercée jusqu'ici, les Sauvages du Nouveau-Brunswick pourront encore se rapprocher de ce degré d'intelligence et d'esprit d'initiative auquel a atteint un grand nombre de Peaux-Rouges du Canada.

Ci-annexé se trouve le rapport du sous-surintendant, lequel donne les détails du fonc-

tionnement ordinaire du département et les résultats des opérations annuelles.

Le tout respectueusement soumis,

JOSEPH HOWE.

APPENDICE.

Bureau des Sauvages, Ottawa.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT POUR LES PROVINCES,

25 Avril 1872.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport ci-joint sur les affaires des sauvages pour l'année expirée le 30 juin 1871, suivi des détails ordinaires, sous forme de tableaux, relatifs aux recettes et dépenses, à l'état du fonds des Sauvages, aux terres disponibles pour la vente, à la population, aux écoles sauvages, aux travaux de bureau et autres de cette branche du service public.

Les sommes provenant de ces sources s'élèvent à \$95,765 $\frac{65}{1000}$ contre \$61,445 $\frac{6}{100}$ pour l'année précédente, ce qui donne une augmentation de \$34,320 $\frac{5}{100}$. Ces chiffres, toutefois, n'expliquent qu'imparfaitement la judicieuse politique d'ouvrir des chemins de colonisation, lesquels, à part des grands avantages qu'ils ont offerts aux nouveaux colons, ont aussi facilité l'accès aux terres boisées, et attiré l'attention d'un grand nombre sur la valeur des terres des Sauvages, et engagé à s'yétablir une classe de personnes supérieures à celles qui, dans d'autres circonstances, en seraient devenues les occupants.

Ils ont de même hâté la vente des terres et leur mise en culture.

PROVINCE D'ONTARIO.

Les frais de confection de chemins de cette espèce sur la péninsule de Saugeen et l'île Manitouline se sont élevés à \$6,240.11, et les travaux exécutés étaient supplémentaires et la ontinuation de ceux d'années précédentes.